

Mercredi 2 février 2022

Mobilisation des services de l'État en 2021 dans la lutte contre la Covid-19

Dans un contexte de circulation très active du virus Covid-19, dans le département des Bouches-du-Rhône, les services de l'État se sont mobilisés en 2021 pour garantir la continuité du dépistage, de la vaccination et du service public.

Avec un soutien financier exceptionnel du ministère de l'Intérieur, ainsi que la mobilisation du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille et du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône :

- Un dispositif de dépistage massif aux frontières a été armé à l'aéroport Marseille-Provence et au Grand Port Maritime de Marseille. En 2021, plus de 70 000 tests ont été opérés sur le port et l'aéroport, pour plus d'1,5 millions de passagers concernés. Ce dispositif financé par le ministère de l'Intérieur représente une charge annuelle de plus d'1 M €.
- Une campagne de vaccination à grande échelle a démarré dans le département le 15 janvier 2021 avec l'ouverture de 19 centres de vaccination accessibles tout d'abord aux personnes de plus de 75 ans, puis à la population générale. Trois centres de grande capacité à Marseille (jusqu'à 6 000 vaccins par jour) et Coudoux (jusqu'à 3 000 vaccins par jour), un centre modulaire et un centre mobile ont pu être ouverts dans le département. Le soutien financier apporté par le ministère de l'Intérieur, qui s'élève dans le département à 7,9 M € (soit près de 10 % de l'enveloppe nationale), englobe les frais de personnel et les frais de fonctionnement des centres de grande capacité (logistique, supervision, consultation, préparation des doses et vaccination).

Il convient d'y ajouter le financement du ministère des Solidarités et de la Santé à hauteur de plus de 2 M €, délégués par l'Agence Régionale de Santé pour les autres centres de vaccination des Bouches-du-Rhône.

En 2021, 81,2 % de la population départementale de plus de 12 ans a ainsi pu disposer d'un schéma complet de vaccination.

La mobilisation se poursuit en 2022, avec plus de 35 centres de vaccination répartis dans l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône. 17 centres sont désormais ouverts aux 5-11 ans, avec une ouverture récente d'un centre supplémentaire à Marseille (parc Chanot).

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le préfet des Bouches-du-Rhône appelle la population non-vaccinée à se faire vacciner, et la population éligible à la dose de rappel à prendre rendez-vous sans tarder.

Tous les centres de vaccination ouverts peuvent être retrouvés sur www.sante.fr et les rendez-vous sont à prendre sur les plateformes en ligne.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

